DÉFINITION

On s'explique facilement qu'il soit malaisé de définir ce que nous connaissons si imparfaitement ; la définition réellement adéquate et complète sera trouvée quand le problème sera résolu : d'ici là disons simplement avec le Dr Legendre :

L'hérédité est la transmission à l'être procréé de la plupart des caractères, attributs et propriétés de l'être ou des êtres procréateurs, et même de quelques-uns des ascendants plus ou moins lointains de ceux-ci.

LES MODALITÉS DE L'HÉRÉDITÉ

Les modalités de l'hérédité sont variées et l'on peut distinguer l'hérédite individuelle, l'hérédité de famille, l'hérédité ancestrale.

L'hérédité individuelle est la transmission des qualités on caractères propres à l'individu. Cette hérédité est donc à la fois physique et psychique, et transmet les caractères acquis.

Elle était admise par les uns, niée par les autres ; l'expérimentation en prouva l'existence, mais elle en montra en même temps l'inconstance et l'irrégularité.

On se demande si un sexe n'avait pas plus d'importance que l'autre pour assurer cette transmission, ou s'ils n'imprimaient pas chacun une tendance particulière à l'hérédité; on a pensé que dans les familles humaines, les filles ressemblent ordinairement à leur père et les garçons à leur mère; mais ce préjugé est chaque jour contredit par la simple observation, et le Dr Legendre conclut que "la puissance héréditaire individuelle prime tout: chaque individu a sa puissance héréditaire forte ou faible par rapport à son conjoint, indépendamment de toute influence sexuelle.

On s'est demandé souvent aussi à quoi tenait l'hérédité du sexe, et jusqu'à ces derniers temps la théorie de Thury était à peu près acceptée. Le savant de Genève disait : "Tout ovule fécondé avant d'avoir atteint sa maturité complète donne naissance à une femelle ; une fois mûr, il donne un mâle".

Les expérimentations de Coste, au Collège de France, ont ruiné l'opinion de Thury.

Pourtant le Dr Regnault publiait récemment un article sur cette question et disait, en rajeunissant la théorie de Thury: